

# LE LOGEMENT SOCIAL EN ITALIE

## MISSION, CONCEPTION ET REPRÉSENTATIVITÉ

<p><b>Mission</b> Fourniture d'un logement aux personnes dans le besoin, aux pauvres en locatif et aux classes moyennes en accession sociale à la propriété</p> <p><b>Conception</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Universelle</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Généraliste</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Résiduelle</li> </ul>	<p><b>Statut d'occupation</b></p> <p>Locatif Accession à la propriété Parc locatif social 1 061 040 logements 5 % du parc total 26 % du parc locatif 18 pour 1 000 habitants</p>	<p>Ménages en locatif social 5 % Ménages en locatif privé 14 % Autres 8 % Propriétaires occupants 73 %</p>
--	--	--

## OBLIGATIONS SPÉCIFIQUES DU LOGEMENT SOCIAL

<p><b>Attribution des logements</b> Liste d'attente communale Plafonds de revenus Attribution directe par réservation communale</p>	<p><b>Tarification</b> Loyer fixe plafonné Loyer en fonction des revenus Opérateurs Sans but lucratif Ancrage local</p>	<p><b>Sécurité d'occupation</b> Baux illimités <b>Ménages bénéficiaires</b> Consultation</p>
---	---	--

## FINANCEMENT DU LOGEMENT SOCIAL

<p><b>Financement de l'investissement</b> Banques publiques</p>	<p><b>Aides publiques à l'investissement</b> Subventions <b>Aides publiques aux occupants</b> Aide à la personne</p>
---	--

## GOVERNANCE DU LOGEMENT SOCIAL

<p><b>État</b> : politique générale du logement <b>Régions</b> : politique régionale du logement, financements, régulation <b>Communes</b> : politique locale du logement, programmation, attribution des logements sociaux</p>	<p><b>Acteurs</b> Entreprises territoriales du logement Coopératives</p>
---	--

## DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT SOCIAL

<p><b>Politique du logement</b> : promotion de l'accession à la propriété, projet de plan national du logement social <b>Besoins en logement</b> : pénurie de logements locatifs, inflation des loyers, exclusion des jeunes et des classes moyennes, insuffisance de l'offre locative sociale</p>	<p><b>Vente aux locataires</b> : autorisée par des lois régionales mais marginale <b>Quartiers</b> : programmes de réhabilitation urbaine (<i>contratti di quartiere</i>)</p>
--	---